

## **Jusqu'à ce jour oubliées des primes, les asbl à vocation économique et actives dans le secteur de la récup' se réjouissent des promesses de soutien pour leurs activités et espèrent une concrétisation rapide.**

L'annonce hier à la presse du Ministre de l'économie, Willy Borsus, relative à la mise en place d'une plate-forme de paiement pour soutenir les asbl à vocation économique, oubliées des primes jusqu'à ce jour, réjouit la Fédération RESSOURCES.

**Les ASBL actives dans le secteur de la réutilisation dépendent des revenus de la vente en seconde main pour fonctionner et pour financer leurs projets : soutien scolaire, aide aux plus démunis, foyers d'accueil, colis alimentaires, fourniture de biens de première nécessité... Elles fournissent des services essentiels en faveur d'un public dont la précarité a été renforcée par les effets de la crise COVID.**

**Exclues de la liste de bénéficiaires des primes wallonnes de soutien aux secteurs touchés par la fermeture de magasins en novembre dernier, ces asbl à vocation économique sont actuellement en difficulté financière. Il est urgent que ces entreprises perçoivent également une aide pour compenser la fermeture des boutiques et pour leur permettre de continuer leurs activités sociales, environnementales et économiques.**

En effet, les entreprises sociales et circulaires reçoivent, collectent, trient, réparent, revalorisent et revendent des produits auxquels elles redonnent vie. Elles proposent ainsi différents types de produits comme : le textile, du mobilier, les électroménagers, le matériel informatique, les vélos, les livres, les jouets ou des objets remanufacturés.

Ces activités s'inscrivent dans la logique d'économie circulaire. En valorisant au mieux les différents biens qu'elles collectent, elles remettent ceux-ci sur le marché via leurs boutiques de seconde main et créent des boucles de consommation en circuits courts. Résultats, l'impact environnemental de notre consommation est réduit et le statut de déchets ultimes n'est accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées. Les enjeux d'une telle dynamique sont également la relocalisation d'activités économiques créatrices d'emplois et l'offre d'un service à la collectivité pour la gestion des déchets encombrants.

40 des 64 entreprises membres de RESSOURCES ont le statut d'ASBL et sont donc concernées par cette mesure à ce jour parmi elles : La Poudrière, L'Envol, Rezippons la terre, La Fourmilière, Les 3B...

### **A propos de RESSOURCES**

La fédération RESSOURCES qui représente une soixantaine d'entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation des biens et des matières. Elle défend les intérêts de ses membres et les accompagne dans la création de valeurs économiques, sociales et environnementales. [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

#### **Contact Presse :**

- Jean-Marc Caudron – Directeur RESSOURCES – 081/390 710 – [jm.caudron@res-sources.be](mailto:jm.caudron@res-sources.be)
- Arabelle Rasse – Chargée de communication – 0495/20.00.08 – [a.rasse@res-sources.be](mailto:a.rasse@res-sources.be)